

**MAIRIE DE  
LEYVILLER**

12, rue Principale  
57660 – LEYVILLER  
Tél. : 03 87 05 03 65  
Email : [mairiedeleyviller@orange.fr](mailto:mairiedeleyviller@orange.fr)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2021**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11 Absents : 2, Mouth A., Olmscheid P.  
Conseillers présents : 9  
Procuration : 2, Mouth A. à Nicolay AM – Olmscheid P. à Klam Y.

**COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2021**

**Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelle 344 immeuble sis 34 rue Saint Jean à Leyviller
  - Section 4 parcelles 152 et 397/150 immeuble sis 2 rue des roses à Leyviller
  - Section 4 parcelles 126, 127, 143 et 144 immeuble sis 3 rue des roses à Leyviller
  - Section 2 parcelles 129 et 405 immeuble sis 19 rue Saint Jean à Leyviller
  - Section 2 parcelles 39, 40, 41 et 42 rue des vergers à Leyviller
  - Section 2 parcelle 12 immeuble sis 26 rue principale à Leyviller
  - Section 4 parcelle 115 immeuble sis 12 rue des jardins à Leyviller
  - Section 2 parcelle 407/133 et section 2 parcelle 409/134 concernant un échange de terrain
- émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne.  
Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue-Moselle.
- adopte à l'unanimité les Attributions de Compensations négatives de la CASAS dès cette année soit pour Leyviller 13 690 €
- autorise le Maire à signer les commandes de matériels et équipements numériques pour l'école dans le cadre des marchés du programme Fus@é ainsi qu'à solliciter les subventions dont la commune peut bénéficier.
- Décide d'approuver les travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune ;
- Décide d'approuver la demande de subvention DETR ;
  - Décide d'approuver la demande de subvention Moselle Ambition auprès du Conseil Départemental ;
  - Décide d'approuver la demande de subvention Certificat Economie d'Energie
  - Décide d'approuver le plan de financement suivant :

Montant des travaux de rénovation de l'éclairage public		65 400 € HT
Subvention DETR / DSIL	50 %	32 700 €
Subvention Moselle Ambition	20 %	13 080 €
Subvention Certificat d'Economie d'Energie	10 %	6 540 €
Autofinancement	20 %	<u>13 080 €</u>
	<b>TOTAL</b>	<b>65 400 €</b>

L'opération « Brioche de l'Amitié » aura lieu du 11 au 17 octobre 2021

Daniel Ballié est désigné comme référent « Ambroisie »

La commune a eu une dotation de 15 nichoirs à mésanges qui seront installés aux abords du village et en forêt.

Leyviller, le 16 septembre 2021

Le Maire Daniel BALLIÉ

